



DU FORMATION À L'EXPERTISE JUDICIAIRE

Durée
1 an



Structure de
formation
Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

* Responsables pédagogiques : **Eloi CLÉMENT** et **Laurent MARTRILLE**

L'expertise judiciaire, outre les compétences professionnelles de tout postulant à être inscrit sur une liste d'expert près une cour d'appel, nécessite une initiation à la compréhension du fonctionnement judiciaire en général et aux procédures judiciaires encadrant l'expertise en particulier, mais également une formation concrète et pratiques de la réalisation d'une expertise de la réception de la mission au dépôt du rapport.

Ce Diplôme Universitaire s'adresse à tous les professionnels, quel que soit leur domaine de compétence, et dont l'objectif est de se former à l'expertise judiciaire ainsi qu'à ceux, déjà experts judiciaires, désirant parfaire leur formation.

Objectifs

Les compétences acquises au cours du DU permettront aux diplômés de réaliser des expertises pour les juridictions civiles, administratives ou pénales. Au cours de la formation, les étudiants auront acquis une culture juridique générale, une connaissance des principes directeurs du procès et une connaissance des règles de procédures pénales, civiles et administratives utiles aux opérations d'expertise. Ils auront été initiés aux devoirs et obligations de l'expert (dont fiscales) et formés à l'activité expertale proprement dite (convocation, déroulement d'une expertise, rédaction et envoi d'un rapport).

Et après

Insertion professionnelle

Pratique de l'expertise judiciaire

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Eloi CLEMENT

+33 4 34 43 29 24

eloi.clement@umontpellier.fr

Responsable pédagogique

Laurent MARTRILLE

laurent.martrille@umontpellier.fr

Lieu(x)

Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique